



*ans d'innovations en matière de gouvernance et d'administration publique*

***Décisions de la 51<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration  
du CAFRAD,  
Rabat (Royaume du Maroc), 12 juin 2013***

La 51<sup>ème</sup> Session du Conseil d'Administration du CAFRAD s'est tenue à Rabat le 12 juin 2013. Etaient présents, 30 Etats membres, 3 non-membres et les organisations internationales. Les décisions suivantes ont été prises par le Conseil.

1. Le Conseil d'Administration a adopté son ordre du jour tel que présenté.
2. Le Conseil a adopté le rapport de sa 50<sup>ème</sup> Session, tenue à Saïdia (Royaume du Maroc) le 27 juin 2012.
3. Le Conseil a adopté le rapport du Comité Exécutif, qui s'est tenu à Rabat le 11 juin 2013.
4. Le Conseil a adopté le rapport des activités organisées par le CAFRAD de juillet 2012 à juin 2013.
5. Le Conseil a adopté le programme de travail du CAFRAD pour l'année juillet 2013 à juin 2014. Certains membres du Conseil voulaient connaître les modalités ou les conditions pour accueillir chez-eux certaines activités du Centre. Ces modalités sont négociées avec le Centre, et souvent cas par cas, selon les possibilités de chaque pays.
6. Le Conseil a adopté le budget réalisé pour la période juillet 2012 au 31 mai 2013.
7. Le Conseil a adopté le budget de l'exercice juillet 2013 à juin 2014. Il a été demandé que le budget du CAFRAD intègre le budget des projets et la contribution des partenaires.
8. Le Conseil a adopté le rapport du commissaire aux comptes pour la période juillet 2011 à juin 2012 et qui lui a donné quitus des comptes. Il a toutefois été demandé au Secrétariat de procéder à l'automatisation de la comptabilité et à l'épuration, dans la comptabilité des biens et équipements désuets ou déclassés.

**9.** Le Conseil a pris note du document sur le renouveau du CAFRAD. Il a toutefois demandé au Secrétariat d'appliquer la décision de la 50<sup>ème</sup> Session à ce sujet, qui concerne le recrutement d'un bureau international pour mener l'étude sur le CAFRAD et son avenir.

**10.** Le Conseil a pris note des propositions faites pour la célébration du cinquantième anniversaire du CAFRAD en mai 2014. Il a été demandé que les manifestations se déroulent dans divers pays pour mieux faire connaître le CAFRAD et ses activités.

**11.** Le Conseil a pris note des candidats ayant postulé pour le poste du Directeur Général du CAFRAD, qui sont au nombre de 21 dossiers, répartis comme suit :

- 8 dossiers présentés par des candidats à titre individuels sans qu'ils soient accompagnés par la note de soutien du gouvernement,
- 13 dossiers accompagnés par la note de soutien du gouvernement et représentent 9 pays.

Parmi ces 13 candidatures, certains pays ont présenté plus d'un candidat.

Après débat et échange, le Conseil a décidé ce qui suit :

- Retenir les 13 candidatures présentées par leurs gouvernements,
- Demander aux pays de ne présenter qu'un seul candidat au poste de Directeur Général,
- Demander aux candidats de compléter leurs dossiers (vision, motivation, ...)
- Constituer un Comité ad hoc, présidé par le Président du Conseil d'Administration, et composé de pays n'ayant pas présenté de candidats : Côte d'Ivoire, Gabon, Maroc et Zimbabwe.
- Ce Comité sera chargé d'examiner les dossiers de candidature et présenter des recommandations au Comité Exécutif.
- Le Comité Exécutif présélectionnera 3 candidatures.
- Les candidats présélectionnés seront invités à présenter leurs visions, motivation, projet de développement du Centre... devant le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration.
- Une session extraordinaire du Conseil d'Administration sera convoquée en septembre 2013 pour procéder à l'élection du nouveau Directeur Général du CAFRAD.
- Entre-temps, l'actuel Directeur Général continuera à assumer sa fonction de Directeur Général du CAFRAD jusqu'à l'élection du nouveau Directeur Général du Centre.

**12.** Le Conseil d'Administration a clos ses travaux tout en remerciant le gouvernement du Royaume du Maroc pour l'hospitalité.